

## **8. La bibliographie :**

Elle signale les ouvrages que vous avez cités et dont vous vous êtes inspiré. Elle sert de point de repère au lecteur qui peut alors évaluer votre recherche et y cerner les orientations théoriques et méthodologiques appliquées, mais elle aide aussi à orienter les recherches d'un autre chercheur.

Elle contient : - tous les documents publiés cités dans le mémoire- des études non citées mais qui concernent directement une dimension du travail de recherche- des études d'intérêt général qui ont marqué la réflexion du chercheur. (Il n'est pas nécessaire de citer tous les classiques).

**Où placer la bibliographie?** à la fin du mémoire après la conclusion générale.

### **Comment l'organiser ?**

**a. Par ordre alphabétique d'auteurs :** on peut dire que c'est la norme en vigueur dans les revues internationales de renommée. Tous les textes sont rassemblés en une liste unique. L'ordre alphabétique permet de repérer un auteur lorsqu'on le connaît. Dans ce cas, les thèmes des ouvrages ne constituent point un critère de classification.

**b. Par catégorie de documents :** on peut aussi classer les ouvrages en fonction des caractéristiques formelles des textes (exemple : livres, articles, textes de loi, dictionnaires, etc.).

**c. Par thème** : on peut également définir un certain nombre de thèmes centraux qui deviennent principes d'organisation de l'ensemble des références (exemple : mythes, religion, histoire, psychanalyse, didactique, linguistique, analyse du discours, sociolinguistique, etc.).

**Principes de bases pour la présentation :**

**a. Pour un ouvrage, la structure de base est la suivante :**

Nom, Prénom, année de publication, *Titre de l'ouvrage*, édition, lieu de publication.

Amossy R., 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.

**b. Pour un article de périodique, la structure de base est la suivante :**

Nom, Prénom, « Titre exacte de l'article », Nom du périodique, date et n° du volume, éditeur, page de début et de fin de l'article.

Autier-Revuz, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », in *Langages* n° 73, 1984, p 98-111.

**c. Pour un article publié dans un ouvrage collectif :**

Nom, Prénom, « Titre exacte de l'article », nom de l'ouvrage, Editeur, Lieu de publication, année de publication, page de début et de fin de l'article.

Mammeri Mouloud, « L'imaginaire éclaté de Jean Amrouche », *Jean Amrouche. L'éternel Jughurta*, (Actes du colloque Jean Amrouche,

Rencontres Méditerranéennes de Provence, 17-19 octobre 1985), Edition du Quai, Marseille, 1987, pp. 155-1561.

**d. Article de presse :**

Ahcene-DjaballahBelkacem., « Presse écrite francophone : chronologie d'une mort programmée? », in Le Quotidien d'Oran, 26 octobre 2011.

**e. Les sources Internet :** toutes les références puisées sur Internet doivent être citées (URL exacte) et doivent porter la date de consultation.

Charaudeau Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, Consulté le 05 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/193>.

**Exemple de bibliographie organisée par ordre alphabétique :**

EMMANUELLI, Michèle : *L'adolescence*. (2ème éd.), coll. Que sais-je ? Paris, 2005, p.31.

EMMANUELLI, Michèle : Op.cit., p.40.

ROUSSEAU, Jean-Jacques: *Emile ou de l'éducation*.. Paris, Garnier, 1964, p.56.

TRICOT, André : *Charge cognitive et apprentissage*. In Revue de psychologie de l'Education. n°1, 18-64, 1998, p.42.

PAGE, Christiane : *Éduquer par le jeu dramatique*. Paris : ESF, coll. « Pratiques et enjeux pédagogiques », 1997, p.91.

MONTAGNER, Hubert : *L'arbre enfant : Une nouvelle approche du développement de l'enfant*. Paris, 2008, p. 82.

MONTAGNER, Hubert : Op.cit., p.113.

BOAL, Augusto : *Jeux pour acteurs et non-acteurs*. Paris, Editions La Découverte, 2004, p.21.

MEIRIEU, Philippe : *Le Théâtre et l'école : éléments pour une histoire, repères pour un avenir*. Paris, Anrat-Actes Sud Papiers, 2004, p. 44